Formations réglementaires - Habilitations Electriques - RECYCLAGE - FORMATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN B0/H0/H0V, EXECUTANT ET CHARGE DE CHANTIER

1 jour
7h

Créé le 22 août 2013 - Actualisé le 7 avril 2021

Réf. HAB_ELE_RECYCL_H0B0_NN

✔ Formation dispensée en présentiel
✔ Accessible aux handicapés

Tarif forfaitaire
Prix inter-entreprises : nous consulter
Prix intra-entreprise : nous consulter

Objectifs - aptitudes et compétences

- Permettre au personnel non électricien de mettre en application les consignes et prescriptions de sécurité, définies par la norme NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations non électrique dans les locaux réservés aux électriciens.
- Recevoir un titre d'habilitation adapté à sa fonction, délivré par l'employeur.

Public concerné

- Personnel non électricien qui effectue des travaux d'ordre non électrique dans les locaux à risques d'ordre électrique

Pré-requis

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
- Aucune connaissance en électricité n'est demandée. Le personnel doit être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Moyens pédagogiques

- Contrôle des connaissances, assuré régulièrement tout au long du stage.
- Mise en situation sur les installations électriques avec la participation d'un personnel d'entreprise qualifié et habilité à un niveau suffisant
- Recueil d'instructions générales de sécurité NF C 18-510 (sur demande).

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Sanction

Un certificat de réalisation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, sera fourni. Les résultats de l'évaluation des acquis de la formation seront remis au donneur d'ordre à l'issue de la prestation.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La pédagogie est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

- La **découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.
- **L'intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.
- **L'ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.
Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.
Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Copyright © avenirformation.com :Tous droits réservés. Le programme suivant est la propriété exclusive d'Avenir Formation SAS. Il est strictement interdit de copier, altérer ou modifier le contenu de celui-ci sans le consentement préalable d'Avenir Formation.

Formations réglementaires - Habilitations Electriques - RECYCLAGE - FORMATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN B0/H0/H0V, EXECUTANT ET CHARGE DE CHANTIER

1 jour
7 h

Réf. HAB_ELE_RECYCL_H0B0_NN

Programme (75 % théorie / 25 % pratique)

- Savoirs et savoir-faire
  - Retour d'expérience
  - Les évolutions techniques de la norme
  - Les principes de base en électricité
  - La connaissance des risques
  - Le principe d'une habilitation
  - La définition des symboles d'habilitation
  - Les zones de travail et les signalisations
  - Les risques liés aux matériels et outillages utilisés
  - La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

- Module « exécutants d'ordre non électrique B0/H0/H0V et chargé de chantier »
  - Les acteurs concernés par les travaux
  - Les limites de l'habilitation indice 0
  - Les zones de travail en basse et haute tension
  - Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - La surveillance d'un chantier vis-à-vis des risques électriques
  - L'analyse des risques correspondant à l'habilitation visée

- Évaluations théoriques et pratiques

À titre indicatif : la période de recyclage recommandée par la NF C 18-510 est de 3 ans.